

# Rapport d'activité 2014



## Sommaire

3	Préambule
4	Activités et organisation de Profelia
6	Assurance
8	Performance et placements

### Chiffres clés 2014

	2014	2013
Fortune totale (bilan) en CHF	<b>542,0 mio</b>	477,7 mio
Performance brute des placements	<b>7,5 %</b>	6,3 %
Nombre d'assurés actifs	<b>2'839</b>	2'594
Nombre de pensionnés	<b>801</b>	772
Montant des pensions et prestations versées en CHF	<b>36,5 mio</b>	29,3 mio
Montant des cotisations et prestations d'entrée en CHF	<b>64,0 mio</b>	50,0 mio
Nombre de caisses communes	<b>1</b>	1
Nombre de caisses autonomes	<b>13</b>	13
Nombre d'employeurs	<b>56</b>	43

# Préambule

L'exercice 2014 a permis à Profelia de consolider sa position sur le marché de la prévoyance. Le nombre d'assurés actifs a poursuivi sa croissance pour atteindre 2839 personnes au 31 décembre 2014, en progression de 9,4% par rapport à 2013. Celui des pensionnés s'est établi à 801 personnes, en hausse de 3,8%, ouvrant ainsi la porte à une nouvelle amélioration du rapport entre les actifs et les pensionnés à 3,54 actifs pour 1 pensionné (3,36 en 2013).

Au niveau de la performance des placements, celle-ci atteint 7,5%, un chiffre en ligne avec les indices du marché (UBS: 7,33%; Credit Suisse: 7,73%). Cette troisième année consécutive de résultats positifs a entraîné une nouvelle progression sensible des degrés de couverture des caisses de prévoyance de Profelia, à l'instar de celui de la caisse commune qui affiche un taux de 107,5% contre 105% en 2013. Pour les caisses dont la réserve de fluctuation de valeur est suffisante, un intérêt complémentaire de 0,5% a ainsi pu être octroyé aux assurés actifs.

L'année 2014 a également été marquée par l'élection d'un nouveau Conseil de fondation pour le mandat 2015-2018. Gladys Laffely Maillard, Claude Oreiller et Philippe Chambovey ont quitté le Conseil à compter du 31 décembre 2014. Ils ont été remplacés au 1<sup>er</sup> janvier 2015 par cinq nouveaux membres, portant ainsi le nombre total de membres du Conseil à huit. Alain Feissli a été élu président et Luc-Antoine Baehni, vice-président.

Forte de ces bons résultats et grâce à son tarif attractif, Profelia souhaite poursuivre son développement en Suisse romande. Pour ce faire, elle s'appuie sur les forces commerciales de Retraites Populaires, sa gérante, ainsi que sur un réseau de courtiers spécialisés dans la prévoyance professionnelle.

Les comptes détaillés sont disponibles sur demande auprès de Profelia.

## Composition des organes

### Conseil de fondation

#### Président

Alain Feissli\* (dès le 01.01.2015, membre du conseil depuis le 01.01.2014)

Claude Oreiller\*\* (jusqu'au 31.12.2014)

#### Vice-président

Luc-Antoine Baehni\*\* (dès le 01.01.2015, membre du conseil depuis le 01.01.2011)

Gladys Laffely Maillard\* (jusqu'au 31.12.2014)

#### Membres

Corinne Andreutti\* (dès le 01.01.2015)

Vincent Brodard\* (dès le 01.01.2015)

Claire-Lise Bullot\* (dès le 01.01.2015)

Philippe Chambovey\* (jusqu'au 31.12.2014)

Dimitri Djordjèvic\*\* (dès le 01.01.2015)

Viviana Marchetto Chorfi\*\* (dès le 01.01.2011)

Georges Oberson\*\* (dès le 01.01.2015)

#### Représentant de Retraites Populaires

Eric Niederhauser

#### Secrétaire (hors Conseil)

Christophe Cavin

#### Expert agréé

GiTeC Prévoyance SA, Lausanne

#### Organe de révision

BDO SA, Epalinges

#### Gérante

Retraites Populaires, institution de droit public cantonal, dont le siège est à Lausanne

\* représentant des assurés

\*\* représentant des employeurs

# Activités et organisation de Profelia

## Fondation du secteur parapublic

Profelia est une fondation de prévoyance professionnelle spécialisée s'adressant aux entreprises parapubliques et publiques ainsi qu'aux sociétés privées prestataires de services pour ces deux secteurs. Lancée le 1<sup>er</sup> janvier 2009 par Retraites Populaires, Profelia est active sur toute la Suisse romande ainsi que dans les cantons bilingues.

La fondation propose aux employeurs un large choix de solutions pour organiser la prévoyance professionnelle de leur personnel. En effet, attachée au principe de la solidarité sectorielle, Profelia favorise le regroupement des entreprises issues d'un même secteur d'activité, au sein d'une caisse de prévoyance commune. Cette solidarité permet aux employeurs et assurés de bénéficier des synergies qui en découlent et de conditions financières de premier ordre.

Au 31 décembre 2014, 56 employeurs issus des secteurs public et parapublic, voire privé sous les conditions requises, sont affiliés à Profelia. Parmi eux, 43 se sont regroupés en une caisse commune pour la gestion de leur prévoyance professionnelle et 13 disposent d'une caisse autonome présentant un degré de couverture propre.

## Retraites Populaires, le partenaire idéal

La gestion de Profelia est exercée par Retraites Populaires. La fondation bénéficie ainsi de l'expérience et du savoir-faire d'une institution active depuis plus de 100 ans dans la prévoyance professionnelle et la gestion de caisses de pension. Profelia et ses clients profitent dès lors de nombreux avantages tels qu'une plate-forme de gestion complète à des coûts compétitifs ou la mise à disposition de l'expertise de nombreux spécialistes dans tous les domaines liés à la prévoyance professionnelle (finance, juridique, administration, immobilier, actuariat, communication, etc.)

Les compétences respectives du Conseil de fondation et de la gérante, Retraites Populaires, sont fixées en détail dans le règlement d'organisation et dans la convention de gérance.

## Retraites Populaires, chiffres clés 2014

Aujourd'hui, Retraites Populaires réunit quelque 370 collaboratrices et collaborateurs, dont les qualités humaines, compétences et éthique permettent :

- d'assurer 122'113 actifs et 59'284 pensionnés (assurance vie, prévoyance professionnelle et gestion d'institutions de prévoyance);
- d'assurer, dans le cadre de la prévoyance professionnelle, près de 2900 entreprises et institutions;
- de gérer un parc immobilier comprenant près de 14'000 places de stationnement et près de 12'700 appartements;
- de gérer des fonds d'une valeur de 21,8 milliards de francs.

## Affiliation et plans de prévoyance

Profelia comprend deux types de caisses de prévoyance distincts :

- les caisses destinées à des employeurs issus d'un même domaine d'activité et affiliés de manière commune (ci-après caisse commune);
- les caisses destinées à des employeurs affiliés de manière autonome. Dans ce cas, chaque caisse est propre à un employeur (ci-après caisse autonome).

Profelia propose des plans de prévoyance modulables permettant non seulement de garantir les prestations de la prévoyance obligatoire prévues dans la LPP, mais également d'aller au-delà.

## Organisation

### Statut légal

Profelia est une fondation de prévoyance collective de droit privé avec personnalité morale.

Elle a pour but d'instituer, dans le cadre de la LPP et de ses dispositions d'exécution, une prévoyance contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès en faveur des salariés des employeurs affiliés ainsi que de leurs proches et survivants.

Ses activités sont régies par les « Statuts de la fondation » du 12 décembre 2008, le « Règlement de prévoyance professionnelle » du 1<sup>er</sup> janvier 2014, ainsi que le « Règlement d'organisation » du 5 juillet 2013.

Profelia est enregistrée dans le registre de la prévoyance professionnelle auprès de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale.

### Réassurance

Profelia a conclu un contrat de réassurance avec PKRück compagnie d'assurance pour la prévoyance professionnelle SA pour couvrir les conséquences économiques de l'invalidité et du décès.

## Loyauté dans la gestion de fortune et rétrocessions

Le comportement des responsables des caisses de pension doit satisfaire à des critères éthiques élevés, afin de préserver de manière absolue les intérêts des assurés et des bénéficiaires de rentes.

Consciente de ses responsabilités, Profelia a adopté des dispositions applicables en matière de loyauté qui sont conformes aux dispositions légales ainsi qu'à la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) par rapport à la gestion des fonds de la prévoyance professionnelle.

Gérante de Profelia, Retraites Populaires a pris toutes les mesures nécessaires à la bonne application des dispositions légales applicables en matière d'intégrité et de loyauté. Elle s'est également engagée à respecter les principes édictés dans la Charte ASIP.

En outre, Profelia ainsi que sa gérante adhèrent aux « Lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes ».

La gérante s'est, en tout temps, soucieuse du bien-fondé et de la bonne utilisation des rétrocessions payées par ses prestataires. Ces rétrocessions font l'objet d'un contrat spécifique dûment validé par le dépositaire qui s'assure que le client, respectivement le mandant, perçoit les montants qui lui sont dus.

# Assurance

Effectif	31.12.2014	31.12.2013
<b>Actifs</b>	<b>2'839</b>	<b>2'594</b>
<b>Pensionnés</b>	<b>801</b>	<b>772</b>
- retraités	439	406
- invalides	101	98
- conjoints/partenaires enregistrés survivants	224	229
- enfants	37	39
<b>Total des assurés</b>	<b>3'640</b>	<b>3'366</b>
<b>Total des employeurs</b>	<b>56</b>	<b>43</b>
Ratio actifs/pensionnés	3,54	3,36

Prestations (en CHF)	31.12.2014	31.12.2013
Rentes de retraite	11'919'236	11'529'131
Rentes de survivants	3'779'893	3'745'924
Rentes d'invalidité	1'148'955	1'448'639
Prestations en capital à la retraite	1'608'250	478'885
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	407'307	976'921
Prestations extra-réglementaires	1'122'487	6'231
Prestations de libre passage en cas de sortie	13'765'757	9'569'660
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	2'785'760	1'506'756
<b>Total</b>	<b>36'537'646</b>	<b>29'262'147</b>

**Cotisations et prestations d'entrée** (en CHF)

	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
<b>Cotisations et apports ordinaires et autres</b>	<b>37'577'168</b>	<b>32'134'880</b>
Cotisations des salariés	11'759'067	10'948'658
Cotisations de l'employeur	16'565'210	15'458'093
Primes uniques et rachats	3'443'008	1'390'029
Cotisations assainissement salariés	1'277'313	1'232'466
Cotisations assainissement employeurs	1'561'385	1'521'316
Apports fortune libre entreprises	1'444'510	65'092
Apports dans la réserve de contribution de l'employeur	1'519'967	1'500'000
Subsides du fonds de garantie	6'708	19'224
<b>Prestations d'entrée</b>	<b>26'446'952</b>	<b>17'901'507</b>
Apports de libre passage	25'931'454	17'811'507
Remboursements de versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	515'498	90'000
<b>Total</b>	<b>64'024'120</b>	<b>50'036'387</b>

**Frais d'administration**

Les frais d'administration de Profelia (hors frais de courtage) s'élèvent à CHF 1'141'741 en 2014. L'évolution par rapport à l'exercice 2013 (CHF 1'058'452) est directement liée à l'augmentation du nombre d'assurés.

Les frais d'administration par membre actif et pensionné sont pour leur part restés stables à CHF 314 en 2014.

**Provisions techniques**

Les provisions techniques, ou provisions actuarielles, sont principalement destinées à couvrir les risques liés à la longévité, l'invalidité et le décès, et donc à renforcer la sécurité financière.

Le niveau des provisions techniques est conforme aux exigences du règlement actuariel et intègre 40 % du montant nécessaire pour compenser la baisse du taux d'intérêt technique de 3,5 à 3 % au 31 décembre 2017.

# Performance et placements

La performance brute des placements de la Caisse de 7,5 % en 2014 a été positivement influencée par les bons résultats des classes actions et obligations, de l'immobilier suisse et étranger ainsi que des placements privés. Toutes les classes d'actifs enregistrent d'ailleurs une performance positive sur l'année, à l'exception des matières premières, dont la performance est très légèrement négative, bien que nettement supérieure à l'indice de référence.

Sur cette période de croissance des marchés actions, mais aussi d'évolution favorable des changes suite à la progression du dollar américain, les couvertures mises en place pour se protéger en cas de baisse ont toutefois pesé sur la performance.

Au niveau des classes d'actifs, la contribution positive des classes non traditionnelles moins liquides (matières premières, placements alternatifs et immobilier étranger), par rapport aux indices de référence, n'a qu'en partie contrebalancé la sous-performance relative des classes traditionnelles. La part obligataire a été pénalisée par la politique de réduction à la sensibilité aux taux et l'immobilier indirect suisse a souffert de l'importance de la part non cotée du portefeuille.

En matière d'allocation, la surpondération des liquidités et des matières premières dont la performance est inférieure à celle du portefeuille a quelque peu alourdi la performance globale.

A noter que les frais de gestion supportés par les placements collectifs sont déjà déduits de la performance présentée ici. Si les efforts pour plus de transparence dans ce domaine doivent être salués, la question des frais de gestion des placements doit être abordée dans le contexte global de l'investissement. La performance (nette de ces frais) doit notamment être mise en parallèle avec la dimension du risque, ainsi qu'avec l'utilité de chaque classe d'actifs dans l'allocation.

## Allocation de la fortune

Après les rééquilibrages dans l'allocation des actifs effectués les années précédentes, l'année 2014 marque une certaine stabilisation dans la politique de placement. Les changements tactiques d'allocation ont eu pour objectif de réduire une partie de la liquidité excédentaire en la redéployant vers les classes d'actifs (placements alternatifs, matières premières et convertibles) offrant un profil de rendement asymétrique, c'est-à-dire présentant à la fois un potentiel de hausse et une protection à la baisse. En fin d'année, un repositionnement du portefeuille a ainsi été initié afin de réduire le risque, notamment en diminuant la surpondération en actions étrangères.

Cette prudence a également été adoptée dans la définition des allocations 2015. A ce jour, nous continuons à positionner nos portefeuilles dans cette vision de politique d'asymétrie des rendements et de volatilité plus basse.

Concernant les prêts hypothécaires, la politique mutualiste de Retraites Populaires par l'intermédiaire de laquelle notre fondation offre des prêts, continue à se faire connaître auprès de la clientèle grâce à la transparence pratiquée en matière de taux et de frais, ainsi qu'à ses contacts de proximité. Le portefeuille est en construction et ne connaît, à ce jour, pas de problème significatif en termes de risque.

Quant aux placements immobiliers directs, malgré les nombreuses analyses réalisées, aucun immeuble n'a pu être acquis en 2014. Nous restons toutefois toujours très attentifs à toutes les opportunités d'investissement respectant nos critères de sélection qui se présenteraient.

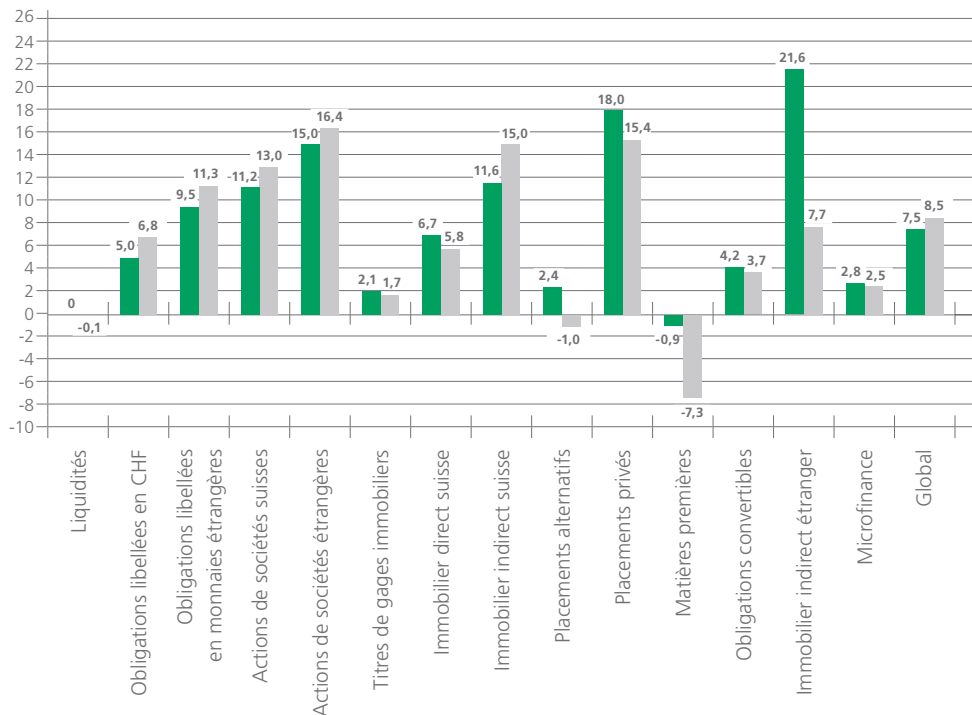


### Répartition des actifs au 31 décembre 2014, allocation des actifs et marges de manœuvre (en %)

	Répartition au 31.12.2014	Borne inférieure	Allocation	Borne supérieure
Liquidités et créances diverses à court et moyen terme	3,7	0	2,5	9,5
Obligations libellées en CHF	9,9	7	10	13
Obligations libellées en monnaies étrangères	11,5	8	11	14
Actions de sociétés suisses	14,1	8	12	16
Actions de sociétés étrangères	14,5	9	15	21
Titres de gages immobiliers	7,7	7	10	13
Immobilier direct suisse	3,1	3	5	7
Immobilier indirect suisse	9,9	5	10	15
Placements alternatifs	7,9	5	8	11
Placements privés	2,2	1	3	5
Matières premières	3,8	1	3	5
Obligations convertibles	8,0	4	7	10
Immobilier indirect étranger	2,0	0	2	4
Microfinance	1,4	0	1,5	3,5
Gestion de la couverture de change	0,0			
Gestion de la couverture actions	0,3			

## Performance par classe d'actifs du 01.01.2014 au 31.12.2014 (en %)

■ Profelia ■ Indices de référence



## Indices de référence :

Liquidités : Indice composite (3 mois et 48 heures)

Obligations libellées en CHF : Swiss Bond Index Total

Obligations libellées en monnaies étrangères : Barclays Global Treasury Fiscal Strength Weighted

Actions de sociétés suisses : Swiss Performance Index

Actions de sociétés étrangères : MSCI All Country World Standard Index

Titres de gages immobiliers : Scénario réaliste (budget)

Immobilier direct suisse : Scénario réaliste (budget)

Immobilier indirect suisse : SXI Real Estate TR

Placements alternatifs : HFRX Global HF Index couvert 100 % contre CHF

Placements privés : Indice composite

Matières premières : Bloomberg Commodity Index TR

Obligations convertibles : Indice composite

Immobilier indirect étranger : Scénario réaliste

Microfinance : Libor +2,5%

## Perspectives 2015

Après trois années de bonnes performances financières, il s'agira une fois encore de veiller à la sécurité des placements, tout en poursuivant l'objectif de rendement de la fondation.

La décision prise par la BNS, le 15 janvier 2015, de supprimer le taux plancher de l'euro par rapport au franc suisse, implique un changement de référentiel qui oblige à revoir la stratégie de la plupart des classes d'actifs, en particulier de celles liées aux taux d'intérêt. La principale variable d'ajustement serait le retour effectif de la croissance en Europe, qui entraînerait moins de pression sur le franc suisse, des taux d'intérêt à la hausse et une progression des marchés actions.

En l'absence d'un parc immobilier établi de taille suffisante, l'étude de projets d'investissements directs dans le domaine sera poursuivie.

Par ailleurs, l'accent continuera à être mis sur la recherche de solutions de placements offrant une certaine asymétrie de rendement.

## Conclusion

La mise en place progressive de la politique d'investissement effectuée ces dernières années a porté ses fruits. L'effort de diversification sera prolongé à l'avenir. Il s'agit en particulier de s'assurer que la fondation puisse faire face à des conditions de marché adverses en capitalisant sur les bons résultats de ces trois dernières années.

## Contact et information

### Profelia, fondation de prévoyance

Caroline 9  
Case postale 288  
1001 Lausanne  
Tél. 021 348 21 11  
[info@profelia.ch](mailto:info@profelia.ch)  
[www.profelia.ch](http://www.profelia.ch)

Gérée par  Retraites  
Populaires